



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la Ville de Coteau-du-Lac tiendra une séance extraordinaire **sans public**, le mardi 8 décembre 2020, à 19 h 00, au pavillon Wilson, 4b rue Principale à Coteau-du-Lac, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2021 et à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Coteau-du-Lac, en ce 3 décembre 2020.

Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière

/cp